



# Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019  
 Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : [echiquiergerardmer@gmail.com](mailto:echiquiergerardmer@gmail.com)  
 Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : [www.echiquiergerardmer.fr](http://www.echiquiergerardmer.fr)

## Assemblée Générale 2025

### Budget prévisionnel 2025

code		BUDGET 2025 CHARGES		PREVU		code		BUDGET 2025 PRODUITS		PREVU	
		Fédération Française d'Echecs	430,00					Dotations et produits de tarification	1 085,00		
11		Licence club		30,00		100		Cotisations adhérents - 2024/2025		0,00	
12		Licences adhérents		400,00		101		Cotisations adhérents - 2025/2026		750,00	
		Nos opens saison 2025	580,00			102		CDJEBB & LEGE		0,00	
20		Coupes et médailles		150,00		103		Entreprises partenaires		200,00	
21		Consommables / Bar (dont CGE-J 2023)		120,00		104		Initiation en milieu scolaire		0,00	
22		Prix en espèces		210,00		105		CM soutien aux associations		135,00	
23		Prix en cadeaux		0,00				Subventions d'exploitation	100,00		
24		Arbitrage		60,00		201		Ville de Gérardmer		0,00	
25		Homologation FFE		40,00		202		Ville de Le Tholy		100,00	
26		Pot de fin de tournoi		0,00				Autres produits de gestion courante	360,00		
		Formations	0,00			301		Abandon de frais de déplacement		300,00	
31		Formations de joueurs		0,00		302		Abandon de frais d'arbitrage		60,00	
32		Formation d'arbitres		0,00		303		Dons manuels avec avoir fiscal		0,00	
33		formation d'animateurs		0,00		304		Divers recettes		0,00	
		Achats	140,00					Compétitions organisées en 2025	670,00		
41		Matériels échecs (jeux, pendules, autres)		0,00		401		Rapide de Gérardmer			
42		FFE - Echecs et Mat Juniors		60,00		402		Inscriptions des participants		450,00	
43		Méthode Par Etape (MPE)		80,00		403		Ventes bar		220,00	
44		Ouvrages échiquéens		0,00				Reprise stocks denrées périssables			
45		Achats pour les adhérents		0,00				Dépenses réglées par des tiers	0,00		
		Publicité	150,00			501		Fournitures réglées par les adhérents		0,00	
51		Affiches & flyers		150,00		502		Formations réglées par les adhérents		0,00	
52		Objets publicitaires		0,00		503		Remboursement frais par les adhérents		0,00	
		Site Internet	60,00			504		Remboursement frais par le Comité		0,00	
61		Hébergement Hostinger		60,00		505		Règlement Pass'Sport		50,00	
		Frais divers	555,00					TOTAL DES PRODUITS	2 215,00		
71		Frais de déplacement non remboursés		300,00							
72		Frais de déplacement payés		0,00							
73		Frais de banque		135,00							
74		Autres frais administratifs		20,00							
75		Réceptions		50,00							
76		Frais à rembourser par les adhérents		0,00							
77		Reversement Pass'Sport		50,00							
		Petites fournitures	50,00								
81		Divers		50,00							
91		Provision pour charges exceptionnelles	250,00	250,00							
		<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 215,00</b>					<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 215,00</b>		
		Excédent / Perte	0,00					Report à nouveau	96,55		
		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 215,00</b>								
		Trésorerie									

Budget V0 31 janvier 2025



# Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019  
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : [echiquiergerardmer@gmail.com](mailto:echiquiergerardmer@gmail.com)  
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : [www.echiquiergerardmer.fr](http://www.echiquiergerardmer.fr)

---

Conformément à la réglementation concernant la comptabilité des associations Loi 1901, le budget est présenté avec un équilibre parfait entre les charges et les recettes. En fait, nous avons une petite réserve de 250,00 € dans la ligne 91 « Provision pour charges exceptionnelles » pour ne pas faire apparaître d'excédent.

## Budget provisionnel 2025 – les charges

### Fédération Française des Echecs

Il s'agit des sommes dues par le club à la Fédération Française des Echecs pour les licences de nos adhérents. En 2024, nous avons réglé 350,00 €. Nous prévoyons donc une progression de 50,00 €, soit +15%.

### Championnat de France Jeunes

Il s'agissait du soutien aux familles pour la participation à la finale du Championnat de France Jeunes qui se déroulera en 2025 à Vichy. Ce poste a été supprimé de ce budget car rien n'est prévu à ce jour dans les décisions prises par le Comité Directeur. Si le cas se présente, le Comité Directeur prendra une décision sur ce point en fonction de la situation budgétaire.

### Championnat Interclub

Cette ligne qui a été supprimée concernait les frais de déjeuner pour les matches interclub nécessitant un déplacement pour la journée. En interclub départemental, nous aurons un seul déplacement important à Neufchâteau. Nous demanderons à chaque joueur de prévoir un sandwich.

### Nos Opens saison 2025

Le seul Open prévu à ce jour est le **Rapide de Gérardmer le samedi 31 mai 2025**. Son organisation suppose que nous ayons suffisamment de bénévoles pour installer et désinstaller les matériels mais aussi pour assurer la tenue du bar, la préparation des sandwiches, ... Une décision de maintien ou non sera proposée.

Les prix qu'il est prévu de distribuer sont inférieurs à ceux distribués en 2024 (210,00 € au lieu de 260,00 €). Nous proposons de supprimer le prix du 1<sup>er</sup> Vétéran. Nous proposons également de supprimer le pot de fin de tournoi.



# Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019  
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : [echiquiergerardmer@gmail.com](mailto:echiquiergerardmer@gmail.com)  
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : [www.echiquiergerardmer.fr](http://www.echiquiergerardmer.fr)

---

## Formations

Il s'agit de formations réalisés par des intervenants externes ou par des prestataires externes. Nous ne prévoyons rien au budget sachant que le cas échéant les frais devront être couverts par les participants.

## Achats

### Matériel échecs

Nous nous ferons prêter par d'autres clubs les matériels échiquéens nécessaires à l'organisation du Rapide de Gérardmer.

Il serait souhaitable de disposer d'échiquier en bois pour l'organisation des rencontres dans le cadre de l'interclub départemental (4 échiquiers à 100 € l'un). Mais nous n'en avons pas les moyens en 2025.

Dans ce budget initial nous n'avons prévu aucune acquisition de matériels échiquéens, sauf éventuellement 10 pendules si nous avons une subvention du Conseil Départemental.

### FFE – Echecs et Mat Juniors

Il s'agit d'une publication mensuelle de la FFE pour laquelle les clubs doivent uniquement supporter les frais d'acheminement, soit 60,00 € pour 25 exemplaires pendant 10 mois (250 livrets en tout). La revue comporte des exercices pour six niveaux de joueurs. Les clubs qui en font l'acquisition, les distribuent généralement, non seulement aux jeunes, mais également aux joueurs adultes et adolescents car à partir du niveau 4 les exercices deviennent plus difficiles. Nous proposons l'acquisitions de 25 exemplaires par mois. Cela représente un coût d'environ 2 € par adhérents.

### Méthode par Etape (MPE)

Il s'agit des livrets d'exercices que nous fournissons gratuitement aux enfants du club. Le coût d'un livret est d'environ 6,00 €.

## Publicité

Il s'agit essentiellement de l'impression de documents, d'affiches ou de flyers lorsqu'ils ne peuvent pas être produits sur une imprimante de bureau pour des raisons de qualité ou de volume. Le document « Règle du jeu » ou les « cartes de visite » en sont de bons exemples.

## Site Internet

Pour le paiement de la facture d'hébergement du site Internet du club chez Hostinger.



# Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019  
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : [echiquiergerardmer@gmail.com](mailto:echiquiergerardmer@gmail.com)  
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : [www.echiquiergerardmer.fr](http://www.echiquiergerardmer.fr)

---

## Frais divers

### Frais de déplacement non payés par le club

Pour rappel, les frais de déplacement pour participer à une compétition officielle (nationale, régionale ou départementale) peuvent donner lieu, sous certaines conditions, à un abandon de frais contre un reçu fiscal ouvrant droit à une déduction fiscale.

La procédure est ouverte à tous les adhérents. Elle est décrite dans l'onglet « Administration » du site Internet.

Cette ligne budgétaire est compensée par un montant identique dans les recettes - ligne 301). Son éventuel dépassement ne pose donc aucun problème.

### Frais de déplacement payés par le club

Pour pouvoir bénéficier de la procédure d'abandon de frais de déplacement, l'administration fiscale exige que l'association offre la possibilité de se faire payer les frais de déplacement évoqués ci-dessus.

Nous espérons que cette demande de paiement directe sera très limitée, voire inexistante, car notre trésorerie ne pourrait que difficilement y faire face.

### Frais de banque

Le Crédit Mutuel nous facture tous les mois 11,28 € de frais bancaires. A ce jour, cette somme est totalement compensée par une subvention mensuelle de même montant (ligne 105). Nous espérons qu'il en sera de même pour tout l'exercice 2025.

### Reversement Pass'Sport

Notre association est habilitée à faire bénéficier de cette subvention les enfants des ayants-droits qui en ont fait demande (50,00 € par enfant). En principe elle sert à couvrir les frais d'inscription mais comme cette subvention arrive trop tard dans la saison sportive, le club a la possibilité de reverser la somme perçue aux parents concernés.

**Le total prévisionnel des charges est de 2.065,00 €.**

## Budget provisionnel 2025 – les recettes

### Dotations et produits de tarification

#### Cotisation adhérents

Les licences ne concernent pas une année civile mais une saison sportive qui va du 1<sup>er</sup> septembre de l'année jusqu'au 31 août de l'année suivante, ce qui explique les 2 lignes de cotisation.



# Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019  
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : [echiquiergerardmer@gmail.com](mailto:echiquiergerardmer@gmail.com)  
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : [www.echiquiergerardmer.fr](http://www.echiquiergerardmer.fr)

---

Les cotisations des adhérents sont nos principales ressources. D'où l'importance de maintenir et si possible de faire croître nos effectifs de joueurs. Les tarifs proposés par notre club sont parmi les plus bas de tous les clubs vosgiens et ils sont bien sûr sans comparaison avec ceux des grands clubs lorrains.

Nous avons choisi de privilégier l'accès à notre sport au plus grand nombre d'enfants et d'adultes.

La prévision budgétaire est de 750,00 € contre 657,50 € en 2024. Nous espérons donc que cette prévision sera dépassée.

## **CDJE88 et LEGE**

Les subventions du Comité Départemental (CDJE88) et de la Ligue Régionale (LEGE) concernaient jusque-là les jeunes qui participent à la finale du Championnat de France Jeunes. Nous ne savons pas si nous aurons en 2025 des participants à ce niveau de la compétition, ni si les organismes précités continueront à fournir une aide financière aux parents concernés.

## **Entreprises partenaires**

Nous avons en fin d'année 2024, « une promesse de don » d'un commerce géromois. Mais elle n'a pas donné lieu à une réalisation en 2024 tout au moins.

Nous ne pouvons pas promettre à nos éventuels sponsors une communication dans des stades remplis de centaines de spectateurs. Nous pouvons par contre faire figurer les sponsors dans les communications sur Internet et Facebook et sur les affiches pour le Rapide de Gérardmer.

Nous aurons à reprendre un démarchage dans ce domaine auprès de commerces et entreprises de la Communauté de Communes Gérardmer - Hautes Vosges.

## **Initiation aux échecs en milieu scolaire**

Une demande a été faite à la mairie de Xonrupt-Longemer pour les interventions qui ont été réalisées pendant 7 semaines, à raison de 3 heures par semaine. Nous n'avons pas de nouvelles suite à notre demande.

## **Crédit Mutuel soutien aux associations**

Il s'agit du remboursement des frais bancaires. Il n'est pas certain que ce soutien se poursuivent indéfiniment mais nous espérons que cela sera le cas en 2025.



# Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019  
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : [echiquiergerardmer@gmail.com](mailto:echiquiergerardmer@gmail.com)  
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : [www.echiquiergerardmer.fr](http://www.echiquiergerardmer.fr)

---

## Subvention d'exploitation

### Ville de Gérardmer

Aucune demande de subvention n'a été faite car le formulaire de demande stipule que l'association doit avoir une année d'existence pour faire une demande de subvention.

### Ville de Le Tholy

Une demande de subvention a été faite sans préciser de montant.

### Conseil Départemental

Nous avons demandé une subvention au Conseil Départemental pour l'achat de 10 pendules mais nous n'avons pas de réponse à ce jour. Le financement ne concernerait que 50 % de l'investissement réalisé ce qui nous poserait donc un problème car cet investissement n'a pas été budgété.

### Fond de Développement de la Vie Associative

Nous n'avons pas fait de demande pour 2025.

## Autres produits de gestion courante

### Abandon de frais déplacement

Pendant de la ligne 71 des charges.

### Abandon des frais d'arbitrage

Pendant de la ligne 24 des charges.

### Don manuel avec avoir fiscal

L'association est habilitée à recevoir des dons de particuliers et d'émettre un reçu fiscal donnant droit à une déduction de 66 % sur le montant imposable.

D'éventuels donateurs seront les bienvenus.

## Compétitions organisées en 2025

### Le Rapide de Gérardmer

Nous prévoyons 670,00 € de recette pour 520,00 € de charge (hors frais d'arbitrage qui sont compensés) soit une marge de 150,00 € qui seraient la bienvenue.

## Dépenses réglées par des tiers

Toutes ces lignes ont leur pendant dans les charges.

**Le total prévisionnel des recettes est de 2.065,00 €.**